



## Aide financière communale pour une utilisation rationnelle de l'énergie – pièces justificatives à fournir avec la demande de subvention

### Mesures de rénovation énergétique et de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources naturelles - Assainissement énergétique d'une maison d'habitation existante

- la ou les facture(s) acquittée(s) indiquant clairement le type d'équipement ou d'installation concerné
- le nom, l'adresse et le compte bancaire du demandeur
- le relevé d'identité bancaire (RIB)
- un document officiel attestant le montant de la subvention étatique
- les spécifications techniques du dispositif mis en place

### Utilisation de sources d'énergies renouvelables et collecte de l'eau de pluie

**Pour constructions neuves et rénovations :** mise en place de capteurs solaires thermiques, mise en place d'une installation photovoltaïque  $\leq 30$  kWp, Mise en place d'une infrastructure de collecte des eaux de pluie selon les critères de l'Administration de la gestion de l'eau AGE

- la ou les facture(s) acquittée(s) indiquant clairement le type d'équipement ou d'installation concerné
- le nom, l'adresse et le compte bancaire du demandeur
- le relevé d'identité bancaire (RIB)
- un document officiel attestant le montant de la subvention étatique
- les spécifications techniques du dispositif mis en place

**Uniquement pour des rénovations :** mise en place d'une pompe à chaleur, Optimisation du chauffage au bois (Installation d'un filtre à particules sur une chaudière aux pellets ou au bois existante), mise en place d'une cuve d'eau de pluie  $\geq 500$ l

- la ou les facture(s) acquittée(s) indiquant clairement le type d'équipement ou d'installation concerné
- le nom, l'adresse et le compte bancaire du demandeur
- le relevé d'identité bancaire (RIB)
- un document officiel attestant le montant de la subvention étatique (*pas nécessaire pour la mise en place d'une cuve d'eau de pluie  $\geq 500$ l*)
- les spécifications techniques du dispositif mis en place

### Efficacité énergétique du chauffage - Remplacement de la pompe de circulation existante du circuit de chauffage par une pompe à haute efficacité énergétique (IEE $\leq 0.20$ )

- la ou les facture(s) acquittée(s) indiquant clairement le type d'équipement ou d'installation concerné
- le nom, l'adresse et le compte bancaire du demandeur
- le relevé d'identité bancaire (RIB)
- une déclaration sur l'honneur attestant qu'il s'agit d'un appareil du type visé
- un certificat ou une preuve d'élimination de l'appareil existant remplacé

### Electroménager

**Réparation d'appareils électroménagers** (machine à laver, sèche-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur ou appareil combiné réfrigérateur/congélateur, congélateur, four et micro-onde, plaque de cuisson intégrée)

- la ou les facture(s) acquittée(s) mentionnant clairement :
  - le type d'équipement
  - la nature de la réparation réussie
  - le montant total doit être supérieur à 50 €
  - les coordonnées du professionnel ou atelier agréé ayant réalisé la réparation

- 
- le nom, l'adresse et le compte bancaire du demandeur
  - le relevé d'identité bancaire (RIB)
  - une déclaration sur l'honneur attestant :
    - qu'il s'agit d'un appareil électroménager de grande taille du type visé dans le *règlement communal concernant le subventionnement d'investissement dans le but d'une utilisation rationnelle de l'énergie sur le territoire de la commune de Biwer*
    - que l'appareil réparé n'a pas plus de 10 ans au moment de la réparation
    - que l'appareil en panne est muni d'un certificat « CE »
  - la ou les facture(s) acquittée(s) mentionnant clairement :
    - le type d'équipement
    - la nature de la réparation réussie
    - le montant total doit être supérieur à 50 €
    - les coordonnées du professionnel ou atelier agréé ayant réalisé la réparation
  - une attestation sur l'honneur précisant que la réparation n'a pas été prise en charge par une assurance ou qu'elle n'est pas couverte par une garantie conventionnelle
  - en cas de prise en charge par une assurance, la quittance indemnitaire y relative est à verser

**Achat d'un appareil électroménager** (achat d'un réfrigérateur de la classe minimum B, achat d'un congélateur de la classe minimum C, achat d'un lave-vaisselle de la classe minimum A, achat d'un lave-linge de la classe A)

- la ou les facture(s) acquittée(s) indiquant clairement le type d'équipement ou d'installation concerné
- le nom, l'adresse et le compte bancaire du demandeur
- le relevé d'identité bancaire (RIB)
- une déclaration sur l'honneur attestant qu'il s'agit d'un appareil du type visé

#### **Mobilité douce - Achat d'un vélo ou vélo électrique**

- la ou les facture(s) acquittée(s) indiquant clairement le type d'équipement ou d'installation concerné
- le nom, l'adresse et le compte bancaire du demandeur
- le relevé d'identité bancaire (RIB)
- une déclaration sur l'honneur attestant qu'il s'agit d'un équipement du type visé
- l'indication de l'identité de la personne utilisant le vélo en question
- un certificat de résidence élargi